

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Germain*

Prénoms *Pierre*

Grade *Brigadier*

Corps *39^e RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE*

N^o *040.852* au Corps. — Cl. *1900*

Matricule. *294* au Recrutement *de Libourne*

Mort pour la France le *18 Avril 1917*

à *Enoyon (Meuse)*

Genre de mort *suite de blessures par explosion
d'obus à l'ennemi*

Né le *24 Avril 1880*

à *St Pierre d'Aurillac* Département *Gironde*

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N^o.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le *19 août 1917*
à *de St Pierre d'Aurillac*
N^o du registre d'état civil *Gironde*

α. O. D. n° 6122 A.
39^e Régiment d'artillerie
101^e B^e de Mortiers et 340^e T.

Le Dix-sept Avril mil neuf cent dix-sept,

acte de décès

à Cinq heures du matin, Etant pris de
Trojon (aimé), acte de décès de Pierre Germain, Brigadier,
101^e B^e, et 340^e T du 39^e art. M^e 010852, né à Saint Pierre Saint Paul
Le Vingt quatre ans mil. huit-cent quatre-vingt
domicilié en dernier lieu à Saint Pierre d'Aurillac, Canton de Saint Hippolyte
(Cantal) décédé pris de Trojon le dix-sept Avril à deux heures du matin
par suite de blessures multiples occasionnées par une explosion à Gemet
est déclaré Mort pour la France, fils d'Armand, et de Dorine
Catherine, domiciliés à Saint Pierre.

Du Dix-neuf Avril 1917

N° 8
Transcription de l'acte
Décès

de Germain Pierre,

Dressé et par nous Albert Edouard mil neuf cent dix-sept,

Henri Rencaux Capitaine de la C^{te} Le 101^e B^e, sur la déclaration
de 340 du 39^e art. Officier de l'Etat Civil, sur la déclaration
de Emile Celestin Dehaux Vingt quatre ans 2^e C^{te} J^e, 101^e
B^e du 39^e art, domicilié à Paris Rue Vendôme 26 (13^e A) et Jules Alfred
et de Jacques 26 ans, 2^e C^{te} J^e à la 101^e B^e du 39^e art domiciliés
ci St Etienne du Rouvray (Seine).

Remarques qui ont été signées avec nous après lecture
qui, lecture faite, ont été signées avec nous

Dehaux

à Remoux

Et par nous Bancel adjoint

et muni d'un pouvoir - L'intendant militaire signé illisible

L'acte de décès ci dessus a été transcrit le Dix-neuf Avril mil neuf

cent dix-sept à quatre heures par nous Louis Chabanne Conseiller
Municipal de St Pierre d'Aurillac, Officier de l'Etat Civil par
délégation

Après avoir vingt deux fois relu

Chabanne